

## Les étapes de votre admission

Un premier rendez vous est fixé conjointement avec la secrétaire afin que la personne puisse visiter le service et rencontrer les soignants

### Le jour du premier rendez-vous:

Au sein de l'établissement, la secrétaire vous fera visiter les lieux et la future chambre et vous expliquera le fonctionnement de l'établissement.

Un premier entretien sera réalisé avec une infirmière du service pour connaître vos habitudes, et vos besoins médicaux.

La date d'entrée et la durée du séjour seront fixés à ce moment là.

Les documents pour constituer le dossier administratif: contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil vous seront remis et devront être retournés le jour de l'entrée.

### Le jour de l'entrée:

Les admissions sont réalisées du mardi au jeudi aux alentours de 14h00.

Vous serez accompagné par la secrétaire dans votre chambre pour vous installer.

Vous rencontrerez les soignants du service pour connaître vos habitudes.

Le dossier administratif sera à constituer à la fin de cette journée en lien avec la secrétaire.

## La facturation

Une journée en hébergement temporaire est facturée 70.39 € .

L'entretien du linge est laissé au libre choix de la famille, et est facturé 5.00€ par semaine pour une prise en charge par l'établissement.

La facture est envoyée à la fin de chaque mois et payable le douze du mois.



# BIENVENUE

## EN HEBERGEMENT TEMPORAIRE



## Nous contacter

Pour toute demande d'information vous pouvez contacter **Pauline NAVARRO** au secrétariat :

**du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h45**

2 rue de Nantes 85190 AIZENAY  
Tél : 02.51.94.60.79  
accueil@leruleau.fr



Pour nous contacter :  
Maison de retraite « Charles Marguerite »  
2 rue de Nantes - 85190 AIZENAY-02.51.94.60.79

## « L'hébergement temporaire »

Les professionnels de la Maison de retraite accueillent toutes les personnes en perte d'autonomie afin de leur proposer un lieu de vie sécurisé pour des séjours de courte durée allant de 15 jours à trois mois.

L'hébergement temporaire fonctionne toute l'année et l'accompagnement est assuré 24h/24h par la présence la nuit de deux veilleurs.

Pour les aidants, il s'agit d'offrir une structure de relais, afin de retrouver du temps libre, d'avoir un lieu d'informations et d'accompagner le retour à domicile.

Pour la personne accueillie, l'hébergement temporaire favorisera le maintien de l'autonomie, la préservation des liens sociaux et éventuellement si nécessaire de préparer la personne à une éventuelle intégration à l'EHPAD ou à une autre structure d'accueil.

Nous disposons actuellement de 6 places dédiées à l'hébergement temporaire.



### Quels sont les objectifs de l'hébergement temporaire ?

- Evaluer les capacités cognitives préservées afin de maintenir l'autonomie
- Entretenir une vie sociale par le biais de la vie en collectivité
- Préserver et retrouver une image positive de soi
- Accompagner dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne
- Offrir une solution de répit pour l'aidant familial
- Valoriser les capacités de chacun



### Vous êtes intéressé pour un séjour d'hébergement temporaire?

Il vous suffit de créer un dossier sur la plateforme  
<https://trajectoire.sante-ra.fr>

#### La partie administrative

Des informations vous seront demandées sur vos données administratives telles que votre n° de sécurité sociale, votre adresse, numéro de téléphone, vos revenus. Le dernier avis d'imposition est à joindre à votre dossier.

#### La partie médicale

La partie médicale est à faire remplir par votre médecin traitant.

Une fois le dossier complété, vous pouvez le valider et faire votre choix pour l'inscription dans différents établissements.

Nous recevons à ce moment là le dossier de demande d'inscription.

La partie médicale est étudiée par le médecin coordonnateur de l'établissement et l'infirmière référente pour déterminer si nous sommes en mesure d'accueillir la personne dans de bonnes conditions

**Compte tenu de la forte demande sur les places en hébergement temporaire, n'hésitez pas à nous contacter régulièrement pour nous signaler si votre demande est toujours d'actualité.**